

## LES FINANCES

## LE DÉBLOCAGE DU COURS DU DOLLAR CANADIEN—LA COMPENSATION IMPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ COLUMBIA CELLULOSE

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, mercredi dernier, j'ai posé une question, adressée à titre de préavis, au ministre des Finances au sujet des mesures prises par la société Columbia Cellulose—soit dit en passant, l'une des plus grandes sociétés exportatrices de pâte à papier du Canada—qui, pour contrebalancer les fluctuations de la monnaie canadienne, a imposé une surcharge de 5 à 8 p. 100 sur toutes ses ventes de pâte à l'étranger. Le ministre a-t-il reçu des informations à ce sujet et pourrait-il nous dire si des mesures similaires ont été prises par d'autres exportateurs canadiens et quelle a été la réponse du gouvernement à leur endroit?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Malheureusement, j'étais absent à la fin de la semaine dernière et la question n'a été portée à ma connaissance juste avant le début de la période des questions. Il faudra que je l'examine en détail. Si cela signifie que les exportateurs canadiens ne demandaient pas assez pour leurs produits, et qu'ils peuvent exiger davantage, nous n'avons, je pense, rien à redire. Il faut cependant que j'examine la situation prise et comprendre la portée exacte.

## LE DÉBLOCAGE DU COURS DU DOLLAR CANADIEN—LES TORTS SUBIS PAR L'INDUSTRIE DU BOIS ET L'INDUSTRIE DES BAIES ET FRUITS DIVERS

**M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord):** Ma question a trait, elle aussi, aux conséquences du déblocage du dollar canadien. Le ministre des Finances sait-il si l'on adoptera avant les vacances une loi qui contrebalancerait les torts graves faits à l'industrie du bois et minimiserait ceux qu'a subis l'industrie des fraises, framboises, baies et fruits divers qui dépend également, dans une très grande mesure, des marchés d'exportation?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Lorsque nous avons décidé d'adopter un taux de change flottant, je me suis engagé à examiner certaines des difficultés qui pouvaient surgir après la stabilisation. Je ne crois pas que nous puissions présenter une loi avant les vacances parlementaires.

**M. Coates:** Étant donné les vives objections des divers groupements de l'industrie du bois, et la situation fort grave de celle-ci, songe-t-il à prendre des mesures pour résoudre ces problèmes?

**L'hon. M. Benson:** Pas pour le moment. Bien entendu, lorsque notre dollar était sous-évalué, les exportateurs se trouvaient très avantagés, mais lorsqu'il a été amené à un niveau plus normal par le libre jeu du marché des changes, ils l'ont été un peu moins. Des difficultés se produiront peut-être dans certains cas et nous serons prêts à les examiner et à en peser les conséquences—le ministère de l'Industrie applique certains programmes d'aide qui sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux que naguère. Mais on n'a pas l'intention de présenter de mesures législatives avant la fin de la session.

**M. H. Russell MacEwan (Central Nova):** Le ministre a-t-il reçu des instances de la part des industries du bois, de la pâte et du papier, et d'autres qui critiquaient son initiative?

**L'hon. M. Benson:** Oui, monsieur l'Orateur. J'ai reçu un bon nombre d'instances des exportateurs au sujet de la situation des industries qui se trouveront maintenant un peu moins favorisées. J'ai aussi reçu des félicitations des importateurs et des consommateurs puisque les importations coûteront moins cher. Il faudra un certain temps avant d'évaluer l'effet général.

## L'ABOLITION DE LA TAXE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION—LA BAISSSE DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Le ministre des Finances a-t-il l'intention d'annoncer l'abolition de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction ainsi que d'autres mesures qui contribueront à la baisse des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** La détente de la situation monétaire a déjà abouti à une certaine baisse des taux d'intérêt. La semaine dernière le taux des bons du Trésor était inférieur à 6 p. 100 pour la première fois depuis longtemps et on a eu des indices de la même tendance pour d'autres taux. Quant aux mesures fiscales, si des changements doivent être apportés dans ce domaine, ils seront annoncés à la Chambre de la manière habituelle.